



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE LUNDI 7 AVRIL 2025 À 18 H 30**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions portant uniquement sur les sujets prévus au présent ordre du jour
5. Cooptation pour nommer un nouveau maire/mairesse
6. Levée de la séance

François Dumont, directeur général et greffier-trésorier